

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL
Polynésie française

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

ÉDUCATION CIVIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE

1. L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique s'organise en deux ensembles : Cinquante-quatre heures sont destinées à traiter les cinq thèmes inscrits au programme, permettant aux élèves d'acquérir connaissances, capacités et méthodes.

Les thèmes au programme ont été choisis de manière à :

- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- faire bénéficier les lycéens de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière d'éducation civique, de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités des séries STD2A, STI2D et STL.

En cohérence avec les programmes des séries « sciences et technologies de la gestion » et « sciences et technologies de la santé et du social », chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème). Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

Plusieurs sujets d'étude permettent d'aborder différentes formes de production artistique, conformément aux objectifs visés par l'enseignement de l'histoire des arts.

L'articulation entre question et sujet d'étude est souple mais répond à une cohérence :

- la question (6 à 8 heures selon les cas) constitue le développement général du thème et bénéficie donc de la majorité du volume horaire. Le commentaire (colonne de droite) en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite du programme ;
- le sujet d'étude (3 à 5 heures selon les cas) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de la série, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes, notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

Une dizaine d'heures sont à la disposition de chaque professeur (ou de l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie du lycée enseignant en STD2A et/ou STI2D et/ou STL). Elles sont destinées à :

- former et entraîner les lycéens à une expression orale rigoureuse en vue de l'épreuve du baccalauréat ;
- évaluer les capacités et méthodes acquises par les lycéens en classe de seconde et travailler à approfondir ces acquis durant l'année de première.

Ces heures sont donc pensées en référence à la fois au tableau des capacités et méthodes (commun aux classes de seconde et de première) et aux cinq thèmes du programme. Elles peuvent être utilisées par blocs ou être réparties sur l'ensemble de l'année.

2. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires. Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en oeuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier *a priori* le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux TICE.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire dans les sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL
Polynésie française

Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I. – Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1. Identifier et localiser.	Nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques. Nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres.
	Situer et caractériser une date dans un contexte chronologique. Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique.
2. Changer les échelles et mettre en relation.	Situer un événement dans le temps court ou le temps long. Repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents.
	Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques). Confronter des situations historiques ou/et géographiques.
II. – Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1. Exploiter et confronter des informations.	Identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production).
	Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire.
	Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée.
	Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.).
2. Organiser et synthétiser des informations.	Décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique.
	Réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition).
	Rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique. Lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description.
3. Utiliser les TIC.	Ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires.
III. – Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique.	Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs).
	Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue.
	Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire.
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome.	Prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux).
	Mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective.
	Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer ce dernier ou en approfondir des aspects.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL
Polynésie française

1. La France contemporaine - Histoire et Éducation civique (12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptations	Notions	Commentaires
<p>A – La V^e République : un régime politique inscrit dans la durée (7-8 h.)</p>		Citoyen Constitution Culture politique Défense Droite/gauche Histoire/mémoire.	<p>On inscrit la V^e République dans la tradition républicaine, tout en mettant l'accent sur sa spécificité.</p> <p>La V^e République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure la primauté de l'exécutif.</p> <p>Après avoir décrit les caractéristiques du système né dans les années 1958-1962, on étudie ses principales évolutions jusqu'à nos jours.</p>
<p>B – Sujet d'étude au choix :</p> <p>- Les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours (4 h.)</p> <p>- Géographie électorale de la France de la V^e République (4-5 h.)</p> <p>- Charles de Gaulle, une vie d'engagements (4 h.)</p>	<p><i>L'évolution statutaire de la Polynésie française depuis 1957 [en remplacement de « Les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours »]</i></p>		<p>Ce sujet d'étude prend en compte les liens entre la marche à l'autonomie</p> <p>Le traitement de ce sujet d'étude recourt à la cartographie informatique et aborde notamment les réalités locales.</p> <p>L'analyse de quelques cartes électorales et données statistiques permet de repérer et de comprendre les persistances, les évolutions et les ruptures de la géographie électorale française, en intégrant l'incidence des différents modes de scrutin.</p> <p>Du théoricien militaire à l'homme du 18 juin et au Président de la République, on analyse comment de Gaulle a forgé ses convictions et les a traduites en actes. La personnalité de De Gaulle, ses choix et la construction du mythe gaullien ont suscité adhésion et rejet, qui sont eux-mêmes objets d'histoire. Cette étude permet de poser la question de l'acteur de l'histoire.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (Internet, intranet de l'établissement, blogs) 			

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL

Polynésie française

2. La France contemporaine - Géographie et Éducation civique (12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires
A – Comprendre les territoires de proximité (8 h.) B - Sujet d'étude au choix : - Les transports, enjeu(x) d'aménagement et d'équité (4 h.) - Solidarité des territoires et des personnes (4 h.) - 36 700 communes : un attachement français (4 h.)			
Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler : - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (Internet, intranet de l'établissement, blogs)			

3. Histoire du quotidien - Histoire (10 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires
A – Vivre et mourir en Europe du milieu du XIX ^e siècle aux années 1960 (6 h.) B - Sujet d'étude au choix : - Vivre et mourir en temps de guerre (4 h.) - La pénicilline : du laboratoire à la société, naissance d'un médicament (4 h.) - La mode (création, production, usages) : un sujet d'histoire (4 h.)			
Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler : - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée - décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique			

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL Polynésie française

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires
<p>A – La mondialisation, interdépendances et hiérarchisations (6-7 h.) B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'automobile : une industrie en recomposition (4 h.) - Le café, un grand marché mondial (4 h.) - Les Jeux olympiques, un enjeu mondial (3-4 h.) 			
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description 			

5. La Chine - Histoire et Géographie (10 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires
<p>A – La Chine depuis 1911 : de la fin de l'empire du Milieu à l'un des centres de la mondialisation (6-7 h.) B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la démographie en Chine communiste (3-4 h.) - La diaspora chinoise (4 h.) - Shanghai, métropole (4 h.) 	<p><i>On insistera sur la place de la communauté chinoise en Polynésie française.</i></p>		
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - lire un document [de toute nature] et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - confronter des situations historiques ou/et géographiques 			

L'enseignement moral et civique au lycée

Cet enseignement s'adresse à l'élève et à l'apprenti, inscrit au lycée général, technologique et professionnel ou en centre de formation. Un même horaire lui est attribué quelle que soit la série. Il prend également appui sur les différents dispositifs qui organisent la vie des élèves dans les établissements (conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative en raison des objectifs poursuivis par cet enseignement.

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, il embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement. Les valeurs et les concepts appréhendés dans les années passées doivent être approfondis au lycée.

Au lycée, les élèves deviennent réellement capables de peser leurs responsabilités personnelles et collectives. L'enseignement moral et civique prend en compte cette réalité en veillant à articuler constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques. Les jeunes au lycée sont conduits à maîtriser les conditions de l'autonomie de jugement et à acquérir une claire conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective. Ils s'inscrivent également dans deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. Nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote. Il ne faut pas oublier également que le législateur donne deux missions précises à cet enseignement. La [loi du 27 octobre 1997](#), portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Ensuite, en application de la [loi du 16 mars 1998](#), relative à la nationalité, celle-ci doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Le programme propose une progression pédagogique offrant à chaque niveau une logique directrice : « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination » en classe de seconde, « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première, « Pluralisme des croyances et laïcité » et « Biologie, éthique, société et environnement » en classe terminale. Les adaptations nécessaires doivent être faites pour les années du CAP et du BEP qui se font sur deux ans. Ces thèmes offrent toutes les opportunités nécessaires pour permettre aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales, donnant ainsi les moyens de comprendre la spécificité et le rôle de chaque domaine.

Au lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'ECJS, principalement les débats argumentés, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme. Il faut en respecter les règles pour leur efficacité. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation de points de vue singuliers. Enfin tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective en classe. Ces travaux peuvent être redevables de différentes formes d'évaluation. La démarche des travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL Polynésie française

Classe de première

L'enseignement moral et civique a pour objectif de permettre aux élèves de saisir les enjeux moraux et civiques de l'appartenance à une société démocratique contemporaine. En classe de première, les élèves réfléchiront au lien qui existe entre société démocratique et société de l'information. Pour chaque thème, les questions éthiques et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.• Mobiliser les connaissances exigibles.• Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.• S'impliquer dans le travail en équipe.	<ul style="list-style-type: none">• L'idée de citoyenneté européenne.• Voter : citoyenneté, nationalité et souveraineté populaire ; le droit de vote ; les modalités du vote ; éléments de comparaison entre différents régimes démocratiques.• Payer l'impôt : justifications de l'impôt ; les différentes formes de la fiscalité.• S'engager : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif.• Défendre : organisation et enjeux de la Défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés, la sécurité internationale.	<ul style="list-style-type: none">• Voter : à qui accorder le droit de vote et pourquoi ? Voter ou ne pas voter ? Le vote est-il un devoir ?• Payer l'impôt : organisation de débats portant sur l'impôt et la citoyenneté, l'impôt et la solidarité, l'impôt et l'égalité, l'impôt et l'éthique.• S'engager : analyse d'œuvres d'art, de films, de textes littéraires, philosophiques ou historiques sur les problèmes de l'engagement (projet interdisciplinaire souhaitable).• Défendre : débat sur l'éthique et les enjeux de conflits avec des acteurs de la Défense nationale par l'intermédiaire des trinômes académiques. Présentation des métiers de la Défense.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL Polynésie française

Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.• Mobiliser les connaissances exigibles.• Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.• S'impliquer dans le travail en équipe.	<ul style="list-style-type: none">• La notion d'identité numérique.• Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.• Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...).	<ul style="list-style-type: none">• Organisation de débats portant sur les atteintes réelles ou possibles à la liberté et à la dignité de la personne par certains types d'usages du numérique, en privilégiant la question des réseaux sociaux.• Réalisation, en lien avec le professeur documentaliste, d'un dossier relatif à un événement et à son exploitation médiatique (projet interdisciplinaire souhaitable).